



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 juin 2022

Nombre de Conseillers : en exercice : 18 Présents : 17 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de PESCHADAIRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON, Maire.

Vente bien de section – Gagnat parcelle ZN 170

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de cession de M. CAPELLE Yannick suite au vote des électeurs de la section. Vote à l'unanimité

Vente bien de section – Vernières parcelle AK 107

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de cession et autorise la consultation et la convocation des électeurs de la section. Vote à l'unanimité

Vente bien de section – Gagnat parcelle ZN 60

Le conseil municipal émet un avis défavorable au projet de cession et n'autorise pas la consultation et la convocation des électeurs de la section. Vote à l'unanimité

TDM – Convention de financement RASED

Le conseil municipal approuve la participation de la commune au RASED pour un montant de 490€. Vote à l'unanimité.

Associations communales et associations extérieures

Le conseil municipal approuve le nouveau règlement concernant la demande de subvention des associations. Vote à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve l'attribution de subventions aux associations AIDER et prévention routière. Vote à l'unanimité.

Personnel communal

Le conseil municipal approuve la détermination du taux de promotion pour avancement de grade. Vote à l'unanimité.

REGION/Demande de subvention pour le réaménagement des cours d'écoles

Le conseil municipal approuve le plan de financement proposé afin d'établir les demandes de subventions (REGION) pour le réaménagement des cours d'écoles suite aux travaux de réfection du groupe scolaire. Vote à l'unanimité.

AGENCE DE L'EAU ET DEPARTEMENT/Demande de subvention pour les travaux d'assainissement 2^{ème} tranche

Le conseil municipal approuve le plan de financement proposé afin d'établir les demandes de subventions. Vote à l'unanimité.

CCEDA : URBANISME

Le conseil municipal approuve la convention sur les modalités de lancement d'une procédure de modification d'un PLU. Vote à l'unanimité.

SIEG : Enfouissement réseau chemin de la Dore / Rue des Anémones

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'avant-projet d'enfouissement des réseaux télécoms et approuve la convention. Vote à l'unanimité.

ECOLE ELEMENTAIRE :

Le conseil municipal émet un avis favorable au rachat des livres détériorés de CP et à l'émission d'un titre aux familles concernées afin de procéder à leur remboursement. Vote à l'unanimité.

Le Maire
Florent MONEYRON

